

Plan d'accueil des élèves pour la réouverture de l'école suite COVID-19 – 22 juin au 3 juillet 2020 Ecole élémentaire Marianne (Fronton)

(en bleu dans le document les modifications par rapport au précédent plan d'accueil)

Suite à l'annonce de Mr le Président de la République le 14 juin, la présence des élèves à l'école redevient obligatoire à partir du lundi 22 juin pour tous les élèves de l'école dans le respect des conditions sanitaires prévues dans le protocole édité le 17 juin 2020.

ORGANISATION DE L'ECOLE

En ce qui concerne votre enfant, il sera accueilli tous les jours dans sa classe, selon l'organisation suivante :

Organisation du lundi 22 juin au vendredi 3 juillet 2020 :

L'instruction obligatoire se fera en présentiel uniquement. Il n'y aura plus d'instruction en distanciel.

9 enseignants seront présents pour assurer l'enseignement en présentiel par demi-journées pour les 7 groupes constitués : Mme Reboullet, Mme Grand (3 jours), soutien également de Mme Louisa Mouissac, maître E du Rased sur 3 jours Me Borrel, Mme Lambert, Mme Soula, Mme Pattou et Mme Lhémann et Mr Blanc.

Tous les enfants seront accueillis dans le cadre du protocole sanitaire édité le 17 juin 2020.

Les enfants seront accueillis à l'école les lundis, mardis, jeudis, vendredi à la journée et les mercredis matins. Ce document complète le règlement intérieur de nouveau en vigueur à partir du 22 juin.

Groupes prévus :

Les enfants seront regroupés par classe. Chaque enfant retrouve les élèves de sa classe.

Groupes	classes	Enseignant(s)
1	CM1 CM2 R	Mme Reboullet/Mme Grand
2	CE1 B	Mme Borrel
3	CP L	Mme Lambert
4	CP S	Mme Soula
5	CE2 P	Mme Grand/Mme Mouissac (en remplacement de Mr Perramond)
6	CE1 CE2 P	Mme Pattou
7	CM1 CM2 L	Mme Lhémann
8	CM1 CM2 B	Mr Blanc

Les entrées et sorties de l'école

Les entrées et sorties s'effectueront de manière échelonnée pour assurer la distanciation physique. Nous vous demandons lorsque vous accompagnez votre enfant à l'école de porter un masque.

L'accès aux bâtiments sera interdit à toutes personnes externes à l'école (parents, autres accompagnants, ...).

Des personnels (éducation nationale et/ou ALAE) accueilleront les élèves aux entrées pour filtrer les entrées ou sorties. L'accompagnement se fera par petits groupes d'élèves jusqu'à la classe. Les accueillants porteront un masque. L'enfant devra se laver les mains dès son arrivée.

Pour permettre une arrivée et une sortie sereine de l'école et pour éviter les rassemblements, le respect des horaires est primordial.

1 lieu d'entrée est prévu : Grand portail d'entrée habituelle : Le temps d'accueil est prolongé de 10 mn.

Entrée 8h50-9h00	Groupes 3-4-7-8	
Entrée 9h00-9h10		Groupes 1-2-5-6

A midi : Sortie en petits effectifs au portail/ **Entrée de 14h à 14h10 au portail** (lavage des mains en sortant et en entrant).

2 lieux de sorties prévus à la même heure le soir :

le grand portail et la porte de la salle polyvalente derrière l'école (côté parking enseignant)

	Porte de la salle polyvalente	Grand portail devant
Sortie à partir de 16h25 groupe par groupe	Groupes 3- 4 -5 -7	
		Groupes 1-2-6 - 7

Les élèves devront se laver les mains avant de partir.

Attention, étant donné le nombre important de nouveaux élèves arrivant en présentiel, certains enfants ont dû être changés de groupe. Veuillez vérifier dans quel groupe est votre enfant.

ALAE : Ouverture à **8h le matin jusqu'à 18h le soir**. Entrée et sortie par l'entrée administrative le soir.

ALSH le mercredi après-midi

2/ Dans l'école

Circulation des élèves dans le bâtiment : Les déplacements des élèves doivent être limités et chaque groupe aura une salle qui lui sera attribuée dans l'école. L'accueil ALAE se fera dans les classes le matin et le soir. **La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.**

La circulation de votre enfant sera établie par l'équipe pédagogique dans le respect des gestes barrière et de la distanciation sociale. Les différents groupes accueillis au sein de l'école **se croiseront le moins possible** et seront en décalé tout au long de la journée.

Les élèves n'auront accès ni à la bibliothèque d'école ni à la salle de motricité ou de sport (contraintes sanitaires trop importantes) sauf pour la sortie du soir par les groupes concernés.

La salle de classe sera aménagée de manière **à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves et les élèves**. Les croisements dans la classe seront limités. La salle de classe sera aérée plusieurs fois par jour pendant 15 mn. Du gel hydroalcoolique sera utilisé chaque fois que nécessaire et notamment à l'entrée et la sortie de la classe en plus du lavage des mains sous la surveillance d'un adulte.

Votre enfant viendra le matin de la maison avec son matériel scolaire et sera positionné toujours à la même table. Dès leur retour à l'école, les enseignants sensibiliseront à nouveau les élèves aux gestes barrière et au lavage des mains.

Port du masque : Le port du masque est obligatoire en école primaire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves. Pour les enfants d'école élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.

3/ Les récréations

Les récréations seront échelonnées pour éviter les regroupements de niveaux ou de classes différents. Les adultes veilleront au respect des gestes barrière et de la distanciation physique dans les jeux extérieurs. En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, les récréations seront organisées en intérieur.

Elles seront décalées : Il y aura 2 créneaux de 15 minutes matin et après-midi espacés de 10 mn afin que les groupes **se croisent le moins possible**. Les enfants devront se laver les mains après chaque récréation. De même ils devront se laver les mains avant d'aller aux toilettes et en sortant.

Les classes organiseront les récréations et feront un roulement sur 4 zones différentes où des activités différentes pourront y être proposées.

Espaces de récréation : 4 zones dans la cour. Un espace d'attente sera aménagé devant les toilettes

Les groupes ne se croiseront pas aux entrées et aux sorties des récréations aussi un temps de 10 mn séparera la fin de la première récréation de la deuxième afin que les enfants aient le temps de passer aux sanitaires sans croiser les autres groupes.

	Récréation 15h00 – 15h15	Intervalle de 10mn passage aux sani- taires	Récréation 15h25 – 15h40	Passage aux sani- taires
Récréation 10h10 – 10h25	Groupes 3-4-7-8			
10 minutes d'intervalle passages aux sanitaires		Groupes 3-4-7-8		
Récréation 10h35 – 10h50			Groupes 1-2-5-6	
Passage aux sanitaires				Groupes 1-2-5-6

4/ L'accès aux sanitaires

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe. Il sera demandé aux élèves de se laver les mains avant et après l'usage des WC.

Lieu de lavage des mains :

Répartition des groupes sur les lieux de lavage des mains							
Lieux	Arrivée matin 8h50- 9h	Arrivée matin 9h-9h10	Fin première récréation 10h30	Fin deuxième récréation 10h50	Fin première récréation 15h	Fin deuxième récréation 10h50	5 mn avant la sortie du soir
Toilettes intérieurs	4	1	4	1	4	1	gel hydro- alcoolique sous contrôle des enseignants
Cantine	7	6	7	6	7	6	
Toilettes extérieurs	3	2	3	2	3	2	
ALAE	8	5	8	5	8	5	

5/ Nettoyage

Le nettoyage et la désinfection des sols et du mobilier s'effectuera au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage par les agents de la mairie

Les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés seront nettoyés plusieurs fois par jour :

Exemples :

- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs...
- Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier...

Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme EN 14476.

6/ La restauration

Les repas seront pris dans le réfectoire. **Les flux et la densité des élèves sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre les groupes d'élèves appartenant à une même classe. Les élèves d'une même classe mangent ensemble.**

La gestion des matériels collectifs (plateaux, couverts, brocs d'eau...) sera adaptée pour limiter les contacts. Les personnels présents veilleront au lavage des mains avant et après le repas. Un nettoyage approfondi sera effectué après chaque passage de groupe.

7/ La sécurité :

Les règles de sécurité habituelles s'appliqueront. Les enseignants et les enfants ont déjà réalisé des exercices d'évacuation incendie et un exercice de PPMS intrusion. L'équipe d'animation présente sur le temps scolaire, sous la responsabilité de la directrice de l'ALAE, a été informée des différents protocoles qui s'appliquent selon les types de risques.

8/ Sorties pour soins :

Elles se feront au cas par cas selon les demandes. Les adultes devront attendre dehors que l'enfant lui soit amené (lavage des mains avant de sortir et lavage des mains en revenant impératifs). **Il faudra respecter rigoureusement les horaires** car tous les adultes présents auront un rôle et un emploi du temps précis à respecter. Merci de contacter rapidement la directrice si vous êtes dans ce cas.

9/ Absence d'un enseignant :

La réserve d'enseignants remplaçants étant limité, il peut vous être demandé de garder votre enfant à la maison dans la mesure du possible, en cas d'enseignant absent car nous ne pouvons pas répartir les élèves dans les autres classes.

VOTRE ROLE EN TANT QUE PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX

À LA MAISON

Votre rôle actif dans le respect des gestes barrière est essentiel pour assurer un retour à l'école des élèves ces deux dernières semaines. Vous devez expliquer les gestes barrière à votre enfant, lui fournir des mouchoirs en papier jetables, et apprendre les gestes d'hygiène habituels.

L'application des gestes barrière



Vous êtes tenus en tant que parents de la surveillance de l'apparition de symptôme chez votre enfant **avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 38°C).**

Les symptômes évocateurs sont la toux, les éternuements, un essoufflement, un mal de gorge, de la fatigue, des troubles digestifs, une sensation de fièvre, etc.

En cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez votre enfant ou dans la famille, vous vous engagez à ne pas mettre votre ou vos enfants à l'école. Vous êtes tenu de prévenir dès que possible l'établissement qui a accueilli l'enfant.

COMMENT PREPARER MON ENFANT AU RETOUR A L'ECOLE

Inattendue, de nature inédite, la propagation du COVID-19 a été à l'origine d'émotions fortes. Dans ce contexte, la reprise de la vie scolaire et des cours, de manière apaisée, nécessite une attention particulière portée à l'accueil de la parole des enfants.

La vigilance est de mise autour de la notion de « retour » et du risque de contresens autour de l'idée de « retour à la vie normale ».

Ce retour à l'école ne sera pas un retour **tout à fait** « comme avant ». Les enfants se retrouveront **en groupe classe** en respectant une distanciation sociale, ne croiseront pas les autres groupes ni en récréation ni sur le temps du repas. Le temps ALAE sera restreint et le plus souvent se déroulera dans la classe avec le même groupe d'élève. Les enfants ne retrouveront pas l'émulation sociale comme avant. Ce lien leur manque et le retour à l'école ne permettra pas de le combler pour tous.

Pour certains d'entre eux, le retour à l'école peut entraîner une inquiétude semblable à celle de la première rentrée de septembre (séparation familiale difficile après la longue période de présence continue à la maison).

Aussi pour préparer le retour de votre enfant à l'école, vous pouvez lui ou leur :

- expliquer à l'aide des informations données plus haut comment va se dérouler une journée d'école (entrée/sortie,...) ;
- expliquer qu'il va croiser des adultes portant un masque ;
- rappeler l'importance des gestes barrière ;
- recueillir sa parole spontanée et l'accompagner pour exprimer ses émotions.

« Toute émotion qui n'est pas exprimée est imprimée » : JF Laurent aide parents et enseignants à faire le point :

→ sur la tristesse : <https://delecolealamaison.ageem.org/la-tristesse/>

→ sur la peur : <https://delecolealamaison.ageem.org/vive-la-peur/>

→ sur la colère : <https://delecolealamaison.ageem.org/la-colere/>

PROTOCOLE SANITAIRE EN CAS DE COVID - 19

Les moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève,

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pédiatrique dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Procédure à suivre par les parents :

→ éviter les contacts,

→ consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.

→ Un appui du médecin l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

En cas de test positif :

La famille informe la direction de l'école pour une information aux services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.

La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

Une information sera donnée aux personnels et aux parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.

Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte, cette même procédure sera mise en œuvre.

→ des démarches et des **numéros de téléphone utiles** pour obtenir des renseignements et les coordonnées des personnels de santé médecins et infirmiers :

- **Médecin scolaire Dr Valérie ROCH** : [ia31medecin-20 @ac-toulouse.fr](mailto:ia31medecin-20@ac-toulouse.fr)
- **Tel secrétariat** : 0562799260, sante-scolaire.r-rolland@ac-toulouse.fr
- **En cas de fièvre, toux, gêne respiratoire, douleur thoracique et en présence de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant** pour qu'il vous redirige vers l'unité de soins dédiés COVID-19 le cas échéant. Respecter les consignes (gestes barrière, attente à l'extérieur, chacun son tour, etc==
<https://www.haute-garonne.fr/actualite/covid-19-les-lieux-daccueil-en-haute-garonne>
- En cas de symptômes plus aigus, notamment une détresse respiratoire, **contacter le 15**
- Pour tous les autres motifs de consultation, prendre rendez-vous chez son médecin traitant qui reste ouvert ou qui donnera des consignes.
- Pour tout renseignement lié à la prise d'un médicament, le Centre Régional de PharmacoVigilance (CRPV) et d'information sur le médicament du CHU de Toulouse vous répond du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures au **05 61 25 51 12**
- Pour tout renseignement non médical, un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0800 130 000**